Il avait voulu tuer Paula, son mari et un voisin...

M. Verhegge, substitut du procu-

ver du calibre 9 mm. Dou port d'arme non immatriculée.

INTERROGATOIRE DE L'ACCUSE
Le président pose de nombreuses questions à l'inculpé.

— Le 14 janvier, vers 14 h., vous vous étes rendu chez Vercruysse.
Dans quel but?

— Pas pour tuer...
Le président fait remarquer que Van Hee, lors des déclarations précédentes, a avoué avoir eu l'intention de tuer Paula.

— Pourquoi aviez-vous une arme chargée et pourquoi aviez-vous écrit ce billet pour votre mère?

— L'arme était toujours chargée... Le billet, je l'avais écrit depuis quinze jours...
M. le président fait observer que ceci est une toute nouvelle version. Il reprend:

— Mme Vercruysse a-t-elle eu des relations intimes avec vous?

— Oui. Chez elle... et ailleurs.

A ce moment, le huis clos est pro-

gée... Le billet, je l'avais écrit depuis quinze jours...

M. le président fait observer que ceci est une toute nouvelle version. Il reprend:
— Mme Vercruysse a-t-elle et des relations intimes avec vous?
— Oui. Chez elle... et ailleurs.
A ce moment, le huis clos est prononcé et la salle est évacuée. Van Hee explique ce qu'il ressentit en recevant l'ordre du commissaire de police de se présenter au commissaire de police de se présenter au commissaire.

Vanneste repond agent de bolice in Menin. a dù intervenir durant une querelle au café de Vercruysse a décembre 1948.
Le témoignage de Gustave Alloye est entendu à huis clos.

TEMOINS A DECHARGE

Verhelle Francois. Sylvie Camille et Breyne Léonold, n'ont rien à déclarer qui puisse nuire à Van Hee Maurice.

UN COURT REQUISITOIRE

ordre avait rapport avec le ménage
Vercruysse.

Suite à une dispute entre Paula
et moi, nos relations avaient été
rompues définitivement. C'est la
raison pour laquelle je suis allé chez
eux demander pourquoi ils voulaient
m'interdire l'accès au café.

Le président interrompt Van Hee:
— Votre arme était chargée n'estce pas puisque trois balles ont été
retrouvées sur le sol? Et vous aviez
aussi quatre balles en poche. Avezvous déjà employé cette arme?
L'accusé. — Oui, le l'ai essavée
dans mon jardin.
— D'où provient cette arme?
— D'Allemagne, répond Van Hee,
je l'ai enlevée à un Allemand.
Le président. — N'avez-vous jamais demandé à un certain Van de
Gasteele s'il ne pouvait pas vous
procurer un «bâton pour tirer».
— Vous avouez ne pas avoir fait
inscrire l'arme?

— Oul,
Après l'interrogatoire, M Willy

- Vous avouex ne pas avoir fait inscrire l'arme?

- Out.

Après l'interrogatoire, M. Willy Carseau, 35 ans, juge d'instruction à Courtrai, fait un long-exposé de la journée du 11 janvier, au cours de laquelle quatre personnes ont failli mourir, notamment les trois personnes attaquées et Van Hee, qui avait l'intention de se suicider, une fois son forfait accompli.

Au moyen de plans et de photos.

M. Carseau montre la situation au café « Tramstatie » à Menin.

Lors de la reconstitution du drame. Vercruysse dit : « Ce café vous est interdit ». Sur quoi Van Hee a réagi en tirant son revolver. Van Hee na rivati aucune connaissance du fonctionnement de l'arme.

Le billet compromettant qu'il écrivait à sa mère comportait les mots suivants : « Pardonnez-moi pour ce que j'ai fait, ils my ont obligé. Jy vais avec courage. »

Van Hee maintent avoir écrit ce billet à la fin de décembre, car il avait l'intention d'aller travailler dans les mines.

LES TEMOINS

La première séance du Conseil du Pacte

M. Van ZEELAND est optimiste

Wahiliser et en possession de l'account de personne de se safets.

Wahiliser et en possession de l'account et et donc entiferment responsaire de se safets.

LACTE D'ACCURATION

L'ACTE D'ACCURATION

L'ACCURATION

L'ACTE D'ACCURATION

pratiquer l'art de guérir

Au tribunal correctionnel de Charleroi

Un médecin qui ne pouvait

C'est un bien curieux cas d'incompatibilité de l'exercice de l'art de guérir que celui qui a été soumis vendredi à la juridiction du Tribunal de première instance de Charleroi, présidé par M. le juge De Conninck.

L'inculpé est un médecin d'Erquelinnes, nommé Oscar Leclercq, digé actuellement de 69 ans; il a d'un délai d'un mois pour interjete ans Aujourd'hui on lui reproche d'avoir enfreint la vieille loi de l'art de guérir. Mals voici les faits tels qu'ils se sont produits:

Muni des diplômes légaux, Oscar Leclercq fut, jusqu'en 1944, un médecin irréprochable. A cette d'emprisonnement correction médecin irréprochable. A cette d'emprisonnement correction elles pour manquement grave à docteur Leclercq interjetat appel de la senciton lui infligée par l'Ordre la sencitor de la facade de son habitation et chercha acquéreur pour tout le mable pour manquement grave à docteur Leclercq interjetat appel de la sanction lui infligée par l'Ordre la sanction lui infligée par l'Ordre la sencitor de la sanction lui infligée par l'Ordre la sanction nor reconnu par l'Ordre des Médecins de Belgique, de continuer

Lake-Success, 15 septembre. —
Dans un rapport adresse à l'assemblée générale de l'O.N.U., dont la session s'ouvrira la semaine prochaine, la commission spéciale créée l'an dernier pour examiner les informations transmises sur les territoires non autonomes recommande que la durée de son mandat soit prolongée de trois ans sans préjudice de sa durée future si l'utilité d'une nouvelle prolongation était démontrée.

La commission comprend seize membres. Huit pays ont transmis des informations: l'Australie, la Belgique, le Danemark, la France, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, Les huit autres, élus lors de la dernière assemblée générale, n'ont pas de colonies.

La prochaine assemblée réexamine rera la question de l'existence de la commission spéciale relative à ce problème, sur lequel les membres de la commission n'ont pus mettre d'accord.

PAS UNE INSTITUTION

réélle valeur que si elles sont présentées sous forme de graphiques et est ont comparées à des territoires en septimate. Par exemple, on pe peu dont la situation géographique et coulturelle est similaire. Par exemple, on pe peu dont la situation géographique et coulturelle est similaire. Par exemple, on peut comparées à des territoires en septimate des lilettrés dans des pays arriérés et hautement civilisés.

L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Marquant son intérêt pour l'enseignement technique des indigènes des territoires non autonomes, la commission a adopté, par 13 voix contre 3 abstentions, une résolution indienne amendée invitant les offices spécialisés à prendre ces territoires en sérieuse considération dans leurs études concernant le dévalution, le bien-être social, etc., bien qu'étant favorable à cet objectif, la délégation belge s'est abstence de la commission n'est pas en état de s'occuper de tous ces problèmes qui exigent une compétence universelle.

L'EMPLOI DES LANGUES

PAS UNE INSTITUTION PERMANENTE

Marquant son intérêt pour l'enseignement technique des indigènes des territoires non autonomes, la commission a adopté, par 13 voix tontre 3 abstentions, une résolution indienne amendée invitant les offices spécialisés à prendre ces territoires en sérieuse considération dans leurs études concernant le développement économique, la santé publique, le problème du logement, d'éducation, le bien-être social, etc., bien qu'étant favorable à cet objectif, la délégation belge s'est abstenue, estimant que la commission n'est pas en état de s'occuper de tous ces problèmes qui exigent une compétence universelle.

L'EMPLOI DES LANGUES

L'EMPLOI DES LANGUES INDIGENES

MARCHES DE BELGIQUE

MINQUE AU BEURRE
DE BRUXELLES
Prix pratiqués, vendredi, à la minque au beurre de Bruxelles:
Maximum, 91 fr. 50 le kilo; minimum, 87 fr. 50; moyen, 89 fr. 30.

MINQUE AU BEURRE D'ANVERS
du vendredi 16 septembre
Beurre de laiterie: de fr. 85.20 à

The state of the control of the cont

Le Congrès international des P. G.

Le Congrès international des prisonniers de guerre s'est ouvert venited au siège de la F.N.A.P.G., en présence de M. de Menthon, conseiller à l'ambassade de France, du colonel Forbes Wels, attaché militaire des Pays-Bas, MM. Rev, ministre de la Reconstruction, Colot, chef de cabinet de M. van Zeeland, Dufrasne, attaché de cabinet du Vance ceulebroeck marchand de Vallels, étabil à Olsene, et que la promotion du Uraspe panier. La victime, le nommé Henri du Dusy dans la tradition et la liberté. En terminant, il a fait appel à l'union de tous pour bâtir que paix juste et pour que soit personètue le cuite des camarades tombés pour l'entente entre les peuples.

M. Jean Rey, après avoir apporté aux délègués le salut du gouvernement, s'est exprimé en cet et le cuite des camarades tombles pour l'entente entre les peuples.

M. Jean Rey, après avoir apporté aux délègués le salut du gouvernement, s'est exprimé en cet le la partic civile. — A.

Hassett

Une semaine de l'aviation est organisée par « L'Aviation Belge » anouteu et devra se souvenir ensont des victimes de la guerre des combatants et les premiers pionniers de victimes de la guerre des combatants et les premiers pionniers de victimes de la guerre

w Le gouvernement belge s'est souvenu et devra se souvenir en-core que les prisonniers de guerre sont des victimes de la guerre, des combattants et les premiers pion-niers qui ont allumé cette flamme de patriotisme et d'amour de la liberté pour laquelle ils ont lutté conjuiétrement

tion du régime qu'il leur avait au trefois ordonné. Oscar Leclercq rédigean les prescriptions demandéset l'instruction judiciaire a même prouvé qu'il l'avait fait gratuitement.

Un jour on appela le docteur Les clerca au chevet d'un mourant. Il s'y rendit et assista aux derniers moments du maiade, auquel il n'avait même pas eu le temps de prodiguer ses soins. Le docteur Lec clerca, à la demande des parents du défunt, rédigea l'acte de décès. L'Ordre des Médecins prit fort mal la chose et c'est ce qui explique qu'aujourd'hui. Oscar Leclerca soit assis sur les bancs de la correctionnelle sais les bancs de la correctionnelle che prévenu n'avait pas, au sens juridique du terme, exercé illégalement. Les débats ne furent pas bien longs. La défense argua de ce que le prévenu n'avait pas, au sens juridique du terme, exercé illégalement s'art de guérir et du fait qu'il n'y avait pas eu continuation, moins encore habitude de pratiquer l'art de guérir après sa radiation, dans le chef de l'inculpé. Finalement, le tribunal a jugé que le docteur Oscar Leclercq avait enfreint la loi de 1818 modifiée par celle du 25 florins ou 1820 de 1938 et celle de 1948 et l'a condamn ne à une amende de 25 florins ou 1820 de 1940 de

tall 8 modifiée par celle du 25 juillet 1938 et celle de 1948 et l'a condamné à une amende de 25 florins ou 530 francs belges.

Le tribunal a. en outre, ordonné la confiscation du matériel qui servit à commettre l'infraction, c'est-àdire le stylo. le carnet d'ordonnances et peut-être aussi le buvard du médecin. — R.

Les travaux du Sénat

M. Rolin, président du Sénat, a eu un entretien, vendredi, avec M. Eyskens, Premier ministre, au sujet des travaux de la Haute Assemblée.

On sait que celle-ci doit être appelée à examiner le mois prochain la proposition de M. Struye, organisant une consultation populaire sur la question royale. — Bs.

Le commerce du cuir au Congo

Vendredi matin, au cours d'une réunion, organisée par le Centre de Recherches des Industries du Cuir, M. J. Colard, professeur à l'université de Louvain, a traité le sujet (Les industries et le commerce du cuir, au Congo ».

M. Van Alphen, président du Centre, ouvre la séance.

Après avoir salué les personnalités présentes : MM. Segysel, ministre plenipotentiaire, Woitrin, chef de Cabinet adjoint au ministère des Affaires économiques, De Winter, directeur au même ministère, M. Van Alphen met en évidence l'importance des questions coloniales, en ce qui concerne l'industrie du cuir. « Le but que nous poursuivons, dit -il, est l'exploitation des cuirs au Congo, la transformation, par la main-d'œuvre indigène et la consommation sur le marché intérieur.

Les peaux sont un sous-produit essentiel de l'élevage, au Congo. Le Centre, voulant participer au renforcement de la stabilité, par la conclusion d'accords avec des éleveurs pour la collecte des peaux, a établi des contacts avec le fond du bien être indigène, en vue de la création d'une commission, chargée de l'étude de ces problèmes. L'installation d'une station de prétannage est un aspect du « problème colonial, tel que nous le conce-vons », dit M. Van Alphen. Il en est un autre et c'est l'approvision-d'about du l'en et l'en de l'en exporte et augmente, ce pays va devoir créer et augmente ses industries tun en ducurit et currant — ce pays va devoir créer et augmente, ce pays va devoir créer et augmente, ce pays a devoir créer et augmente, ce pays attende que la fuit pas au convelle industrie peut donc être créée, mais immédiatement de douane : priorité de transport : pur onuvelle industrie, car la main-d'ceuvre est mauvaise et doit être crée en main d'ceuvre est mauvaise et doit être crée en main d'ceuvre est mauvaise et doit être crée est mavaise.

Il ne faut pas attendre que la clientèle augmente, pour créer une flientèle augmente, pour créer une d'ceuvre est mauvaise et doit être crée et par le douane : priorité de transport : pu point de vue des commandes in c

circulatent rue continue de l'Automatique de l'Automatiqu

DANS LE PAYS

Malines Le Salon de l'Art mobilier

Une semaine de l'aviation est or-ganisée par « L'Aviation Belge » en collaboration avec le comité na-tional des « Anciens Prisonniers de Guerre ». principales festivités Comme nous citerons :

nous citerons:

Samedi 17 septembre à 17 heures,
dans la salle des fêtes de l'Athénée
ouverture de l'exposition en présence de personnalités civiles et militaires. Cette exposition sera ouverte
au public jusqu'au 21 septembre;

Mardi 20 septembre à 9 heures,
arrivée à la gare et réception de la
chappelle musicale de l'Aviation et
des équipes de football de l'Aviation
militaire belge et néerlandaise. À

Les fêtes sont organisées au pro-fit du « Fonds Nachez » qui s'occu-pe spécialement des anciens prison-niers atteints de tuberculose. — A. Liège

CE QUE SERA LE CONGRES WALLON D'OCTOBRE 1949

Le Vme Congrès wallon se tiendra, à Liège, les 1er et 7 octobre, en cette même salle de l'Acclimatation où se tint la première session, suivie de celles de Namur. Charleroi, Bruxelles, et des sessions d'études de Liège. Dinant et Mons. Il s'annonce comme devant être très important, dans des conjonctures particulièrement délicates. C'est M. Joseph Merlot, ministre

mportant. dais des comportants particulièrement délicates.

C'est M. Joseph Merlot. ministre d'Etat, qui prononcera le discours d'ouverture. Puis le débat s'ouvrira sur le rapport du secrétaire général. M. Fernand Schreurs. dont le rapport aura été distribué préalablement aux membres, et qui constituera un résumé complet des événements de l'angée et des positions prises par le bureau du Congrès. Divers aspects du problème seront ensuite étudiés. Deux des rapports sont confiés à des universitaires éminents: M. Levaux. qui parlera de l'unité de la Wallonie, et M. Fernand Dehousse, qui examinera les rapports de la Wallonie et des mouvements internationaux.

La situation politique fera l'ob-

La situation politique fera l'ob-tet d'un rapport du teune et bril-lant député libéral de Bruxelles. René Drèze. Le problème économique, dont M. Jean Rev avait accenté le rapport avant la formation du gouvernement, sera exposé par le nouveau sénateur de Charleroi, le bâtonnier Georges.

L'autonomie culturelle sera défen-due par M. Thône, député perma-nent du Hainaut.

De très nombreuses personnalités politiques, sociales, économiques et intellectuelles, se sont fait inscri-re, sans compter les adhésions col-

re, sans compter les adhésions collectives.

Le Congrès suscite un vif intérêt en France, et dans les Pays-Bas, qui enverront des observateurs.

Le Congrès sera recu, dimanche 2 octobre à l'Hôtel de Ville, Le Consell général sera recu le ler octobre, à la soirée, au Palais provincial.

Ajoutons que dès à présent des mesures sont prises pour assurer aux congressistes le logement, les repas et les délassements à des conditions avantageuses.— R. **DEUX PIETONS RENVERSES**

PAR UNE MOTO

Mons

Pas de révolte chez les D. P. Un journal local a publié une information, vendredi, laissant supposer qu'une révolte aurait éclaté parmi les hébergés à Mons.
Renseignements pris, l'affaire est à ramener aux proportions d'une simple altercation survenue entre quelques D. P et des gendarmes à propos du placement d'une porte interdisant l'accès à la cour donnant sur la rue des Sœurs Noires.

En planant sur les campagnes

En planant sur les campagnes

Les représentants de la Presse ont, une fois de plus, été aimablement reçus par les dirigeants de l'Aéro-Club de la Meuse sur le terrain d'aviation de Namur-Suarlée.

Comme toujours l'accueil fut on ne peut plus charmant. Les organisateurs des grandes journées aériennes et de l'exposition aérienne des 23 et 24 septembre en ont profité pour rappeler les détails marquants des manifestations qui marqueront dans les annales namuroises.

Le programme est mis définitivement au point et on est en droit de croire que tout sera parfait. Le vétéran des pilotes belges M. Van Cothem, présent lui aussi à cette « conférence de Presse » montrera aux Namurois, qui le connaissent bien, quelques-unes de ses proues ses les plus spectaculaires. Des démonstrations de vol à voile et de vols de modèles réduits auront lieu également.

La participation de la Force Aérienne avec quelques escadrilles est assurée, de même que la présence d'un hélicoptère, qui sera la grosse attraction. Une personnalité namuroise sera des contents de cet papa-

assurée, de même que la présence d'un hélicoptère, qui sera la grosse attraction. Une personnalité namuroise sera descendue par cet appareil à même le Stade des Jeux de la Citadelle.

Les lournalistes ont eu le plaisir de goûter aux sensations nouvelles du vol en planeurs, Remorque par un avion de la base militaire de Florennes, l'engin, conduit par des moniteurs du centre national de vol à voile, s'éleva à une altitude de 500 mètres au-dessus des campagnes entourant l'aérodrome. Le spectacle était fort beau, encore que le temps, malheureusement couvert, limitait le champ de vues. Le vent étant particulièrement violent. l'ascension fut un peu secouée, mais au delà des 300 mètres. l'atmosphère était plus calme. Le câble étant laché. l'appareil continua à évoluer dans l'air par ses propres moyens, balancé entre et thermiques » différents et aspiré de temps à autre dans quelque sournois trou d'air. Finalement, après un quart d'heure de vol, le planeur revint doucement se poser sur ses patins, à même le champ.

Une affaire de mœurs, à Bel-grade, a mis sur les dents la police judiciaire de Namur. Elle a amené l'arrestation d'un nommé W., âgé de 56 ans et de sa fille, âgée de 20 ans. — L.

Tongres

Le lait était falsifié!

Depuis quelque temps, les mili-taires de l'Ecole technique de l'A-viation militaire se plaignaient de la qualité de leur ration de lait. Donnant suite aux réclamations et nassant à l'inspection l'autorité

